



Chaire professorale de droit privé dédiée au Code civil suisse

Profil requis

Nous recherchons une personnalité dotée de qualifications scientifiques exceptionnelles dans le domaine du Code civil suisse. La personne recherchée doit avoir le potentiel de représenter principalement le droit de la famille suisse, ainsi que de couvrir au moins un autre domaine du droit civil, idéalement en intégrant des perspectives de droit comparé.

La capacité à représenter ces domaines de manière exhaustive dans la recherche et l'enseignement est indispensable. De plus, une disposition à mener des recherches fondées sur l'empirie ainsi qu'à entretenir un échange étroit avec la pratique est souhaitable. Une expérience pratique est vivement appréciée, et d'excellentes compétences didactiques sont indispensables.

La personne recherchée doit être capable, en concertation avec le corps professoral, de couvrir une partie essentielle des enseignements dans les domaines centraux du droit civil (notamment le droit de la famille, mais aussi le droit des personnes, le régime matrimonial, le droit des successions et le droit des biens) et de contribuer de manière significative aux examens et aux évaluations proposés. Elle devra également offrir des séminaires et participer aux études de cas en droit privé. L'implication dans les enseignements à option peut être adaptée aux centres d'intérêt de la personne recrutée, en accord avec le corps professoral, en gardant toutefois le droit de la famille au centre de ces activités.

Il est également souhaitable que la personne recrutée intègre dans ses recherches et son enseignement des liens avec des disciplines fondamentales telles que la philosophie du droit ou la sociologie du droit, ainsi que des connexions interdisciplinaires avec des domaines tels que l'éthique, la philosophie, la médecine, l'histoire, la psychologie, les sciences sociales et/ou les sciences économiques.

L'appel à candidatures est open rank. Le poste doit être pourvu soit dans le cadre d'une chaire professorale ordinaire ou extraordinaire, soit comme poste de relève dans le cadre d'une chaire de professeur/-e assistant/-e avec tenure track. La personne doit pouvoir attester de ses qualifications par une thèse de doctorat remarquable. En cas de candidature à une chaire de professeur/-e ordinaire ou extraordinaire, une thèse d'habilitation achevée ou très avancée ou des qualifications académiques équivalentes sont en outre attendues.

Un bon réseau national et international dans les domaines académiques et pratiques est indispensable. D'excellentes compétences linguistiques en allemand et en anglais sont requises, ainsi que la volonté d'enseigner dans ces langues. La maîtrise du français et la capacité à offrir des cours en français constituent un atout.

Pour des candidates et candidats étrangers d'excellence, une période d'intégration de deux semestres peut éventuellement être accordée, à condition qu'il soit évident qu'ils s'engageront immédiatement et intensivement dans les domaines clés du droit privé suisse ainsi que du Code civil suisse (ZGB) et qu'ils acquerront, si nécessaire, les compétences linguistiques requises.

Étant donné que les cours fondamentaux sont souvent répétés et que l'administration universitaire nécessite un engagement substantiel au sein de divers comités, il est essentiel de posséder une grande aptitude relationnelle, d'excellentes compétences en travail d'équipe et une forte volonté de participer activement aux travaux du département ainsi qu'aux instances facultaires et universitaires. Par ailleurs, il est attendu que la personne recrutée contribue, dans le cadre de son expertise, aux programmes de formation continue proposés par la faculté.



Il est également attendu de la personne nommée qu'elle assume les tâches habituelles de l'administration académique autonome à l'échelle facultaire et universitaire et qu'elle dispose des compétences nécessaires pour encadrer une équipe de collaboratrices et collaborateurs.

L'Université de Zurich cherche à augmenter la proportion des groupes sous-représentés, notamment la représentation féminine, tant dans la recherche que dans l'enseignement, et invite donc expressément toutes les personnes correspondantes à se porter candidates.

Veillez soumettre votre dossier de candidature en ligne conformément au profil requis **avant le 13 novembre 2024** [online](#). La Prof. Dr Margot Michel (Tel. +41 (0)44 634 41 78; margot.michel@ius.uzh.ch), membre de la Commission des nominations, se tient à votre disposition pour toute question ou information complémentaire.

Documents à fournir

Veillez joindre les documents suivants à votre dossier :

- lettre de motivation,
- curriculum vitae,
- certificats, en particulier ceux qui concernent les diplômes universitaires requis,
- liste des publications, conférences et cours,
- évaluations des cours,
- récapitulatif des fonds de tiers (grants) éventuellement obtenus,
- récapitulatif des éventuelles formations continues didactiques universitaires,
- récapitulatif de votre contribution dans l'administration académique autonome.